



LES VIBRATIONS

1 - Les mains et les bras



Salariés du BTP

Tous concernés par l'utilisation
des machines vibrantes



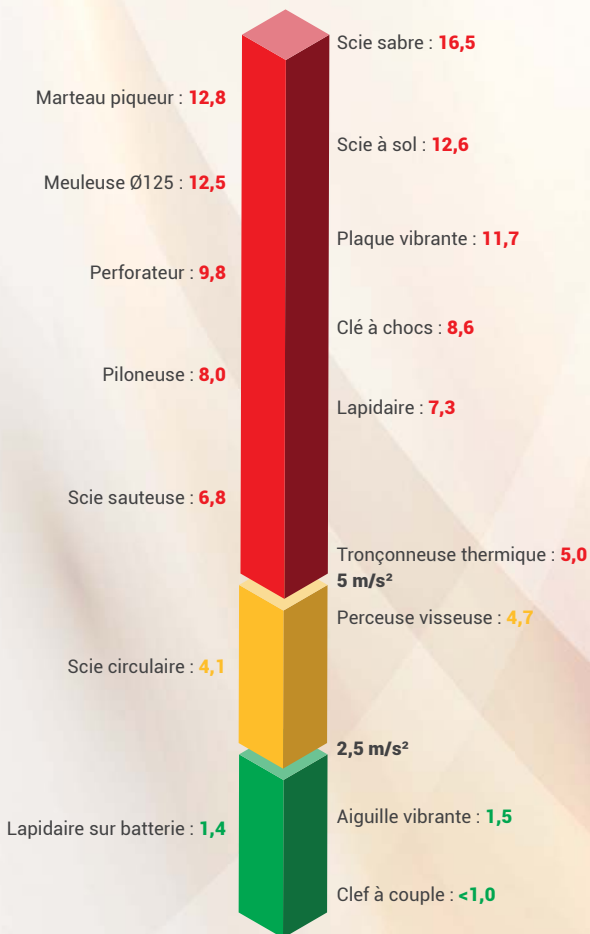
Le syndrome des vibrations
du système MAIN/BRAS
s'aggrave avec le temps



Parties atteintes de l'organisme

➤ Épaules ➤ Coudes ➤ Poignets

Niveaux vibratoires des machines (Données AMEBAT)





Les vibrations sont cumulatives
10 minutes le matin + 10 minutes l'après-midi
= 20 minutes en continu

Exposition Vibratoire des Membres Supérieurs

Éliminer ou réduire les vibrations

	Valeur Moyenne Machine (m/s ²)	Valeur moyenne minimum sur 8h déclenchant l'action 2,5 m/s ² atteint au bout de :	Valeur moyenne maximum sur 8h à ne pas dépasser 5 m/s ² atteint au bout de :
Aiguille vibrante	1,5	>24h	>24h
Ponceuse de sol	2,1	11h20	>24h
Scie circulaire	4,1	2h58	11h53
Perceuse visseuse	4,7	2h15	9h03
Tronçonneuse thermique	5	2h00	8h00
Scie sauteuse	6,8	1h04	4h19
Lapidaire	7,3	0h56	3h45
Perforateur	9,8	0h31	2h04
Plaque vibrante	11,7	0h21	1h27

Effets

- Sensation de doigts morts, doigts blancs (syndrome de Raynaud)
- Douleurs, fourmillements
- Engourdissement des doigts et des mains
- Diminution de la force

Solutions

Éliminer ou réduire les vibrations

- Organiser une méthode de travail différente
- Choisir des techniques de production moins génératrices de vibrations
- Choisir des machines-outils et leurs accessoires les moins exposants et les plus adaptés aux tâches
- Veiller à l'entretien régulier de ces machines et outils (selon les préconisations du constructeur)
- Limiter le temps d'exposition (rotation du personnel au sein des équipes)
- Protéger les salariés du froid



173, rue du Perray
BP 92805
44328 Nantes Cedex 3

Tél. 02 40 49 32 58
Fax 02 40 49 52 34
sistbtp44@amebat.fr

www.amebat.fr